

PROJET D'ÉCOLE - AMBITION 2024

Préambule

Le code de l'Éducation prévoit que dans chaque école, un projet d'école est élaboré par le conseil des maîtres avec les représentants de la communauté éducative. Il est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école. Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Le parcours de l'élève est au centre des ambitions du projet d'école 2020-2024. Les actions en faveur de la fluidité et de la sécurisation des parcours des élèves, le développement de l'ambition et de la persévérance scolaire constituent des priorités qui sont au cœur des quatre ambitions du nouveau projet académique, déclinés à l'échelle de l'école par le projet d'école.

Constats et analyse

1 – Contexte de l'école, année 2019-2020

Rédiger de manière synthétique une description du contexte s'appuyant sur les indicateurs APAE (qualitatif et/ou quantitatif)

L'école de la Gairautine est située dans un secteur favorisé comme le montrent les indicateurs de Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) et l'indice de position sociale (IPS) : les familles de cadres supérieurs et enseignants représentent une moyenne de 52,8 % (moyenne en 2018 des élèves de cm2 retrouvés en 6ème entre 2014 et 2018).

L'école est de type primaire (enseignements dispensés de niveau maternelle et élémentaire) comprenant en 2019 un effectif total de 105 élèves, dont 33 de niveau pré-élémentaire (8 élèves âgés de 3 ans, 19 de 4 ans et 6 de 5 ans et plus), et 72 élèves de niveau élémentaire (17cp, 18 ce, 16 ce2, 9 cm1, 14 cm2).

La baisse des effectifs se poursuit depuis 2016 pour atteindre en 2019 une baisse de 11,8 %. Les filles représentent 49,5 % des élèves, ce qui correspond à la moyenne de la circonscription (49,4%) et sensiblement à la moyenne départementale (48,7%), académique (48%) et nationale (48,9%).

Après fermeture d'un poste à la rentrée de septembre 2019, les élèves sont répartis sur 4 classes à multiniveaux.

Éléments relatifs aux choix de répartition des élèves

La répartition pédagogique des élèves s'effectue principalement sur la base d'un équilibre des effectifs par classe, sur la contiguïté de l'âge et des niveaux/cycles.

Répartition pour l'année scolaire 2019-2020 : ps-ms (6 + 18), gs-cp (6 + 17) ce1-ce2 (16+14) et ce2-cm1-cm2 (2+9+14)

2 - Indicateurs liés aux élèves (autres que ceux fournis par APAE) et aux pratiques enseignantes

a) Taux de présence des élèves (à évoquer si pertinence)

Bonne fréquentation.

b) Données fournies par les évaluations nationales REPERES et analyse qualitative

Des évaluations pour faire réussir les élèves de maternelle au CM2 :

- joindre ces résultats en annexe : résultats des évaluations des élèves (CP et CE1), résultats des évaluations 6^{ème} si disponibles

- analyse qualitative des résultats, en particulier progression des élèves dans le temps sur les mêmes items, début CP - mi-CP (année N) puis début CE1 (année N+1) élèves à besoins-élèves fragiles : seuils 1 et 2 (taux et évolution).

- **CP** (année N) : aucun élève répertorié « à besoin » en français et en mathématiques (1 en 2018) ; 42 % sont dits « fragiles » et 88 % se situent au-dessus du seuil.

Très bon niveau général en mathématiques : le pourcentage d'élèves au-dessus du seuil 2 est très supérieur à la moyenne de la circonscription, ainsi qu'à la moyenne départementale et nationale (94 à 100 %). Un seul élève est répertorié comme « fragiles » pour deux compétences (C5 et C7).

En français, le pourcentage d'élèves au-dessus du seuil est supérieur à la moyenne de la circonscription pour toutes les compétences. Seule une compétence (C3) se situe en dessous de la moyenne départementale et nationale.

Progression des élèves (début cp / mi-cp) :

- **français** : aucun élève à besoin. La compétence la plus échouée en début de cp (C3) « *connaître le nom des lettres et des sons qu'elles produisent* » est réussie à 100 % lors de la seconde passation. Les compétences « *comprendre des phrases lues seul* » et « *manipuler des phonèmes* » sont les moins réussies en janvier. Une réflexion sera à mener prioritairement sur une progressivité des apprentissages en phonologie : correspondance graphèmes/phonèmes (lien GS/CP).

- **mathématiques** : 1 élève à besoin pour la compétence « *comparer des nombres* », 3 sont fragiles pour « *résoudre des problèmes* » et 2 pour les calculs.

Ces domaines (calcul et problèmes) feront l'objet d'un travail plus approfondi dès la grande section, régulier tout au long du cp et durant le cycle 2 (priorité).

Remarque : en ce1 de l'année n+1, les résultats aux évaluations nationales pour ces compétences s'élèvent à 100 % de réussite.

- **CE1** (année N) : faible proportion d'élèves « à besoin » et « fragiles » dans toutes les compétences en mathématiques. Baisse relative des résultats depuis 2 ans avec trois compétences ciblées pour la mise en place d'actions à définir (C3 « *représenter des nombres entiers* », C6 « *additionner* » et C8 « *soustraire* »).

En français, le pourcentage d'élèves au-dessus du seuil 2 est supérieur à la moyenne de la circonscription, ainsi qu'à la moyenne départementale et nationale (81 à 100%).

Progression des élèves de cp de l'année N en ce1 (N+1) :

Les résultats des évaluations en septembre 2020 indiquent 100 % de réussite pour toutes les compétences.

- Identifier puis analyser les 2 compétences les mieux maîtrisées et les 2 compétences les plus échouées dans chaque domaine.

Résultat des évaluations nationales 2019 en cp et ce1 : voir les annexes

Compétences les mieux maîtrisées :

FRANCAIS		MATHEMATIQUES	
CP	CE1	CP	CE1
<i>C4-C5 : manipuler des phonèmes et syllabes</i>	<i>C2- écrire des mots dictés</i>	<i>Toutes.</i>	<i>C5- calculer mentalement</i>
<i>C6-C8 : comprendre des mots et des textes lus par l'enseignant</i>	<i>C7- comprendre des phrases lues seul(e) lire à voix haute des textes</i>	Seul 1 élève sur 7 a moins bien réussi les compétences « <i>comparer des nombres</i> » et « <i>reproduire un assemblage</i> » (c5 et c7)	<i>C7- reproduire un assemblage</i>

Compétences les plus échouées :			
FRANCAIS		MATHEMATIQUES	
CP	CE1	CP	CE1
<i>C2- reconnaître des lettres</i>	<i>C5- lire à voix haute des mots</i>	<i>Aucune (passation de septembre).</i>	<i>C3- représenter des nombres entiers</i>
<i>C3-connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent</i>	<i>C6- lire à voix haute des textes</i>	Seul 1 élève sur 7 a moins bien réussi les compétences «comparer des nombres » et « reproduire un assemblage » (c5 et c7)	<i>C6- additionner</i>
<i>Mi-cp : « comprendre des phrases lues seul » et « manipuler des phonèmes »</i>		<i>Mi-cp : « résoudre des problèmes »</i>	
Voir analyse ci-dessus.			

c) Autres éléments remarquables

Evolution cohorte cp de 2019-2020 (évaluations année n+1) : les résultats des évaluations nationales passées en début de ce1 (septembre 2020) indiquent que toutes les compétences en français et en mathématiques sont réussies à 100 %.

d) Parcours éducatifs

Parcours éducatifs	nombre	pourcentage
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un PEAC	105	100 %
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un parcours citoyen	105	100 %
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un parcours santé	105	100 %

e) Prise en compte des besoins particuliers

- Aménagement de l'espace de la classe et de l'école
- Pratiques individuelles et collectives relatives à la prise en compte des besoins
- Emploi du temps mentionnant la prise en compte des besoins particuliers

La prise en compte des besoins particuliers des élèves s'effectue :

- dans la classe : différenciation pédagogique, groupes de besoins, fonctionnement en ateliers, tutorat/entraide élèves
- dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires (APC) qui se déroulent durant la pause méridienne (élèves rencontrant des difficultés permanentes ou ponctuelles dans les apprentissages fondamentaux, aide au travail personnel...)
- par la proposition de stages de réussite (SRE) durant les vacances scolaires
- par la mise en place des dispositifs d'accompagnement : Projet Personnalisé de Réussite Educative (5 PPRE en 2019), Projet Personnalisation de Scolarisation (PPS, dispositif relevant de la MDPH, demandes en cours en 2019), plan d'accompagnement scolaire personnalisé (PAP), Projet d'accueil individualisé (5 PAI en 2019).

3 – Personnels (données autres que celles fournies par APAE)

a) ELVE – Année N

Autonomie des enseignants dans le cadre de l'ELV	Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
% de classes où l'enseignant titulaire de la classe assure l'ELV	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
% de classes où c'est un autre enseignant qui assure l'ELV	0	0	0	0	0	0
	Total 100 %					
% de classes dont l'enseignant est autonome dans l'enseignement de l'ELV même s'il ne l'assure pas actuellement	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

b) Brève analyse des indicateurs fournis par APAE au sujet des personnels (ancienneté)

L'effectif du personnel en 2019 est de 4 enseignants exerçant à temps complet dans l'école, dont une enseignante-directrice, auquel s'ajoute un enseignant y exerçant une fois par semaine (décharge de direction de 25 %) et dans plusieurs écoles.

100 % des enseignants exerçant uniquement dans l'école sont des femmes avec une moyenne d'âge de 51 ans.

L'ancienneté est en moyenne de 5,8 ans. Le pourcentage des enseignants affectés à titre définitif dans l'école est de 80 % en 2019.

Stratégie : choix de priorités, d'indicateurs en rapport, prenant en compte les axes du projet académique

Ecrivez ci-dessous des éléments du projet académique qu'il serait pertinent de prendre en compte : 3 des 4 axes, 1 ou plusieurs objectif(s) pour chacun. Pour chaque axe veuillez choisir une action et identifier la priorité nationale à laquelle cette action sera reliée.

Votre projet comprendra donc au moins une action par axe : sur la totalité des actions (3 a minima), l'ensemble des priorités nationales devront avoir été choisies (mathématiques, français, respecter autrui)

AXE 1 : Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Renseigner ci-dessous : actions et leviers (empruntés ou non au projet académique).

Vous pouvez utiliser le document d'appui (Axe 1).

Objectif 1 : susciter l'engagement par la démocratie scolaire

Actions : instaurer un conseil d'élèves par l'élection de délégués de classe et d'éco-délégués

Leviers : élection de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants (parité garçon/fille) dans chaque classe, tous cycles, de la ps au cm2. Les élèves de maternelle participeront aux conseils en tenant compte de leur capacité d'attention ; ils seront assistés de camarades de cycle 3.

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui

Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

Français : lire, écrire, communiquer, débattre, savoir prendre des notes, s'exprimer dans un langage syntaxiquement correcte et précis, reformuler pour se faire mieux comprendre ; écouter ; échanger et s'engager dans un projet collectif ; proposer des solutions et discuter un point de vue ; rendre compte des délibérations des conseils d'élèves (un par période), avec interaction entre les élèves de maternelle et ceux de cycle 3 pour la soutenance de la mémoire, la prise de notes et la restitution des délibérations dans les classes de cycle 1.

Respecter autrui : prendre la parole à bon escient, savoir écouter, échanger, accepter la contradiction, faire progresser le débat, s'engager et s'impliquer dans les actions collectives, se soucier d'autrui ; être sensible aux questions environnementales ; former à l'esprit critique ; désignation d'éco-délégués en cycle 3 : susciter une dynamique de propositions d'actions relatives au respect de l'environnement et les appliquer au sein de l'école et dans son quotidien

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1, N+2)

indicateurs : qualité de l'engagement dans les projets par l'implication, l'initiative et la proposition de solutions; nombre des actions réalisées.

Echéancier : élection des délégués de classe à chaque rentrée scolaire

AXE 2: Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite

Renseigner ci-dessous : actions et leviers (empruntés ou non au projet académique).
Vous pouvez utiliser le document d'appui (Axe 2).

Objectif : favoriser la réussite de chaque élève dans un parcours lisible et dans un climat bienveillant

Action 1 : Harmoniser les pratiques pédagogiques : méthodologie, moyens mnémotechniques, continuité pédagogique, programmations des contenus d'apprentissages et des compétences à acquérir au sein des niveaux, classes et cycles, afin de faciliter les apprentissages. Co-éducation école/famille au service de la réussite des élèves.

Action 2 : Valoriser les parcours et les talents des élèves : « brigades poétiques », dire des comptines et des poésies de manière expressive, expositions des productions des élèves, lectures partagées inter-cycles, participer à des concours/rallyes, créer et partager des énigmes mathématiques (résolution de problèmes).

Leviers : reconnaissance des expertises de chaque enseignant, mise en exergue des talents individuels et des productions collectives des élèves

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui
Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

A1 : Priorités nationales en français et en mathématiques : simplifier les tâches des élèves en allégeant leur surcharge cognitive ; mutualisation inter et intra-cycles des pratiques de classe (résolution de problèmes, méthodologies) ; maintenir une qualité du climat scolaire, permettre la circulation de l'information sur les élèves entre les classes (conseils de cycles pour échanger sur les élèves afin de garantir la continuité des aides).

A2 : priorités nationales :

- français : lire, produire, oraliser des textes de types variés (poésie, théâtre, documentaires...) pour favoriser l'accès au sens, l'amélioration de la compréhension, la fluence.

- mathématiques : partage de pratiques pédagogiques (rituels, jeux...), de situations de problèmes.

- respecter autrui : oser, s'engager dans l'action, accepter la critique, la différence, s'intéresser à autrui et à ses productions, se montrer bienveillant.

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1,N+2)

Indicateurs :

- spectacles et prestations, expositions : présentation des productions aux autres classes

- chorale, tournois sportifs : participation collective de toutes les classes.

Nombre d'évènements : au moins 2 actions de valorisation des talents dans l'année.

Echéancier :

2020-2021 : sport et santé

2021-2022 : arts et culture

2022-2023 : eco-citoyenneté

2023-2024 : évaluation des actions du projet

AXE 3: Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale

Renseigner ci-dessous : actions et leviers (empruntés ou non au projet académique).

Vous pouvez utiliser le document d'appui (Axe 3).

Objectif : développer le numérique à l'école comme support d'action et moyen de communication

Actions : utilisation du numérique pour faciliter les échanges à distance ; renforcer les liens entre tous les partenaires de l'école afin d'améliorer la communication.

Leviers : communication autour de projets porteurs environnementaux (jardin pédagogique) ; production, rédaction d'articles et diffusion sur le site internet de l'école, padlet, courriel, visio-conférence...

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui
Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

Français : lire, écrire, s'exprimer, partager, échanger, respecter les codes de communication et les règles afférentes.

Respecter autrui : renforcer les liens entre les élèves, développer l'initiative, l'autonomie et la coopération ; sensibiliser et construire l'éco-citoyenneté ; préparer les élèves au monde numérique durant tout son parcours scolaire

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1,N+2)

Indicateurs : fréquentation des plateformes numériques, qualité et diversité des productions, analyse de l'évolution des compétences travaillées.

Echéancier :

2020-2022 : création du jardin pédagogique, de diverses petites plantations (boutures, graines, bulbes...), rédaction d'articles, diffusion de photographies, vidéos... ; diffusion numérique des étapes du projet.

2022-2023 : entretien et développement du jardin pédagogique ; création d'un livre numérique à partager sur l'élaboration d'un potager

2023-2024 : évaluation et évolution du projet

AXE 4 - Favoriser le développement professionnel de tous les personnels : un enjeu de réussite et d'épanouissement

Attention les indicateurs figurant dans l'annexe relèvent davantage du pilotage de l'IEN.

Cependant, cet axe peut être investi par les équipes pour des actions menées sous l'impulsion du directeur dans ses missions de pilotage pédagogique.

Renseigner ci-dessous : actions et leviers (empruntés ou non au projet académique).

Vous pouvez utiliser le document d'appui (Axe 4).

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui
Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1,N+2)

